

ASSEMBLEE GENERALE de la SOFRAPERF

Centre International de Congrès Vinci - Tours

Jeudi 3 Juin 2010

Après avoir déclaré l'Assemblée Générale de la SOFRAPERF ouverte et conformément à l'ordre du jour, les points suivants sont abordés :

1/ Rapport du président.

Rappel des élections de Novembre 2009 et de la composition du nouveau Conseil d'Administration composé à 50% de personnel paramédical et 50% de personnel médical.

2/ Statuts du cardioperfusionniste.

La SOFRAPERF y travaille toujours.

Il a été demandé à l'HAS si l'article 51 de la nouvelle loi HPST pouvait s'appliquer au cardioperfusionniste au titre des coopérations. Il a été répondu qu'il ne s'agissait pas de coopération mais de collaboration!!!! Par ailleurs, il a été fait état de rencontrer la DGS pour faire reconnaître comme un statut de nouveau métier, procédure plus longue mais plus sûre. Cependant, l'une des procédures n'exclut pas l'autre, la première pouvant déboucher plus rapidement. Le contact est pris avec M. Chiquet du groupe de travail sur l'ECMO au Ministère.

J.J.Lehot et M.Dahan ont également pris contact avec Y.Berland, Président de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé.

D.Longrois souhaite la réactivation de l'intervention syndicale des cardioperfusionnistes pour appuyer la demande.

3/ Congrès 2011 à Lyon du 25 au 28 Mai.

Les thèmes pré choisis pour le programme de l'année prochaine, les 26 et 27 Mai pour la Sofraperf sont les suivants :

- nouvelles cardioplégies,
- unités mobiles d'assistances circulatoire et respiratoire,
- Ateliers :
 - changement d'oxygénateur en urgence
 - débullage du circuit de CEC en urgence.
- Communications Libres/Posters.

4/ Halogénés (J.J.Lehot).

Le Président, ainsi que les pharmaciens et les biomédicaux du CHU de Lyon, ont fait une demande auprès de la Société Dräger pour obtenir le marquage CE de l'évaporateur d'halogénés pour l'utilisation des gaz halogénés sur le système de CEC (seul élément manquant, les oxygénateurs de CEC ayant déjà le marquage CE).

5/ Vie de la Société.

Le président souligne que le bureau du Conseil d'Administration est composé d'élus, mais que celui-ci reste ouvert aux cardioperfusionnistes qui souhaiteraient s'impliquer dans la vie de la société.

6/ Rapport du Secrétaire (Ch. Decoene).

Le nombre d'adhérents en 2009 : 240,

Le nombre d'adhérents en 2010 : 155 (l'écart des participants entre les 2 années est dû vraisemblablement aux élections de 2009).

- Le nombre de participants au congrès de Lille 2009 : 265,
- Le nombre de participants à Tours : 200.

7/ Rapport sur la formation continue (Ch. Decoene).

Le programme de formation continue se poursuit sous la forme du congrès mais également par des séances d'une journée et demi, 2 à 3 fois par an.

Celles-ci ont eu lieu :

- mars 09 : sur les recommandations de l'HAS (11 participants)
- octobre 09 : sur les CEC particulières et la gestion des aspirations (12 participants),
- Mars 2010 : sur les actualités en cec (7 participants).

Les suivantes sont prévues en octobre et décembre 2010, et mars et octobre 2011.

8/ Rapport sur la certification européenne (EBCP) F.Alexandre.

Celle-ci aura lieu les 19 et 20 Novembre à Paris pour l'examen, sous la responsabilité de Jérôme Pélissié. L'inscription doit se faire avant le 30 juin sur le site de l'European Board of Cardiovascular Perfusion (www.ebc.org) ; les droits d'inscription sont de 160 euros.

9/ Rapport de la trésorière (D. Ramis-Bonet).

Le quitus est donné à la trésorière pour le rapport de son bilan.

10/ Rapport sur le Site Internet (E. Paul).

Eric Paul rappelle le fonctionnement du site, il propose d'y insérer les comptes-rendus de CA et d'AG ou d'autres documents pour essayer de le faire mieux vivre.

Aucune opposition ne s'étant manifestée, quitus est donné au CA pour la gestion de l'année écoulée et l'assemblée générale est close à 18H.